

La dynamique migratoire ouest africaine entre ruptures et continuités

Paper for the African Migrations Workshop organised by the International Migration Institute, Oxford University and the Centre for Migration Studies, University of Ghana on 'Understanding Migration Dynamics in the Continent'.
Accra, Ghana from 18th-21st September 2007.

par Papa Demba FALL
IFAN-UCAD de Dakar, Sénégal

Résumé

Si la migration ouest africaine reste fondamentalement commandée par les besoins de survie, elle a de plus en plus de mal à se réaliser sur le continent en raison notamment de la dégradation des écosystèmes, des crises sociopolitiques récurrentes et des conditions économiques de plus en plus difficiles. Il en résulte que la grande demande de mobilité observée dans toute la sous région contraste avec les multiples obstacles à la libre circulation des hommes et/ou le rejet de l'autre. Ces pratiques ont considérablement modifié le schéma migratoire ouest africain classique ainsi que les stratégies des candidats à l'expatriation qui sont réduits à inventer, par eux-mêmes, les recettes permettant de réaliser leur dessein migratoire.

Parmi les solutions adoptées, l'ouverture et/ou la confirmation de destinations situées hors du continent constitue une nouvelle donne. Mais, face à la généralisation du protectionnisme migratoire tant à l'échelle continentale que mondiale la réponse ouest africaine aux questions posées par la mobilité ne peuvent nullement être envisagées à l'échelle d'un pays mais doivent être analysées à l'aune de la supranationalité que les institutions d'intégration sous régionale ont bien du mal à asseoir.

Au total, la maîtrise de la circulation migratoire ouest africaine, en l'occurrence la gestion de sa fluidité, dépend, dans une large mesure, de la capacité de tous les protagonistes à en accepter l'utilité et le bien fondé.

Introduction

La demande de mobilité observée dans la sous région ouest africaine contraste nettement avec les multiples obstacles à la libre circulation des hommes et le rejet de l'autre qui sont devenus la règle. De telles pratiques ont considérablement modifié le schéma migratoire classique et favorisé une nouvelle configuration du champ migratoire.

Autant les travaux consacrés au fait migratoire ouest africain ne cessent d'en souligner l'intensité grandissante autant les mutations qui affectent le phénomène restent faiblement documentés.

La présente communication se fixe pour objectif principal de brosser un tableau général et actuel de la mobilité internationale des ressortissants des seize pays qui composent l'Afrique occidentale. Elle en analyse, à la faveur des mutations observées au niveau des déterminants de l'exode, de la composition de flux, de l'orientation géo spatiale, etc., les implications fonctionnelles de la gestion de l'espace migratoire par ses acteurs.

Les idées avancées dans le texte se fondent sur les résultats de recherche de menés depuis plus d'une décennie au sein du RÉMIGRAF¹ et sur l'abondante littérature consacrée à ce qu'il est convenu d'appeler la « nouvelle diaspora africaine »².

La première partie du texte dresse l'état des lieux de la migration en Afrique de l'Ouest. Son objectif est de relever les principales évolutions spatiales et humaines qui permettent de dire que l'architecture migratoire actuelle est le produit du peu d'intérêt accordé aux mouvements de population par les autorités politiques et /ou des rafistolages opérés par les migrants abandonnés à eux-mêmes.

La seconde partie fait le point de l'état des connaissances glanées dans l'étude des mouvements de longue distance des populations ouest africaines. La revue de la littérature consacrée au sujet d'affirmer qu'en dépit de la nécessité de renouveler certaines thèses, on dispose d'une relative bonne connaissance des différentes formes de mobilités.

Enfin, la troisième et dernière partie du texte relève les insuffisances notées dans les travaux de recherche et leurs carences avant de dégager les axes prioritaires que les recherches futures doivent prendre en charge.

A- Tableau général des migrations ouest africaines

I- Les migrations internationales en Afrique de l'ouest

1. Deux grandes formes de migrations internationales rythment les mouvements. Ce sont :

- la migration de travail est à l'origine influencée et organisée par la colonisation tant dans le choix des destinations que dans le mode d'organisation. Elle est fondamentalement motivée par la recherche de revenus additionnels qui lui a longtemps conféré un caractère saisonnier. Une exception cependant : les diamantaires sénégalais et maliens des années 50 qui sont passés de la Sierra Léone, à l'Afrique centrale ou l'Afrique l'est à partir de la Guinée et la Côte-d'Ivoire.

Aujourd'hui les migrations de travail semblent laisser le pas à des formes plus complexes comme celles de non voyants maliens ou des marabouts des régions sahéliennes vers les grandes villes capitales comme Abidjan, Accra, Dakar, Freetown, etc.

Les migrations de retour constituent un phénomène marginal qui a été observé au cours des dix dernières années au Burkina Faso mais aussi au Ghana ;

1 Basé à l'Institut fondamental d'Afrique noire, le Réseau d'Étude des Migrations internationales africaines est une unité autonome de recherche. Il regroupe des enseignants-chercheurs de disciplines et de nationalités différentes. Son ambition majeure est de produire une connaissance plus fondée des dynamiques migratoires ouest africaines. Pour plus de détails voir: www.matrix.msu.edu/~ucad/papadembafall/maoumy/

2 Koser K., *New African Diasporas*. London & New York, Routledge, 2003.

- la migration politique fondée sur les conflits périodiques qui ont souvent pris l'allure de guerres civiles et qui aboutissent à d'importants déplacements de population : réfugiés libériens en Guinée, Négro mauritaniens dans la vallée du fleuve Sénégal, Tchadiens au Niger, etc.

2. Les déterminants de l'exode de longue distance ont peu évolué dans le temps. En effet, hier comme aujourd'hui, la migration de longue distance apparaît comme une stratégie de survie³ qui prolonge la migration interne. On notera qu'en Afrique de l'ouest, la crise économique des villes portuaires a favorisé le redéploiement des migrants vers des lieux toujours plus lointains. Ainsi, les Wodaabe du Niger dont les chemins s'arrêtaient naguère à Accra ou Abidjan partent désormais vers Dakar en passant par Freetown⁴;

S'il y a une réelle interaction entre les causes de la migration internationale⁵, des mobiles plus spécifiques peuvent expliquer les mouvements :

- pour certains groupes ethniques comme les Soninké de la Mauritanie, du Mali et du Sénégal, les Mossi du Burkina Faso ou les Dogons du Mali, la migration est souvent interprétée, à l'image de la circoncision, comme un rite de passage ou une étape importante dans le cursus individuel⁶. Il faut « partir pour être un homme », avoir un statut social ou une reconnaissance ;

- la présence de membres de la famille ou de voisins à l'étranger constitue bien souvent un facteur déclenchant. En effet, c'est le capital social dont l'une des formes d'expression est le réseau d'accueil et d'insertion plus ou moins bien structuré qui fonctionne comme un des principaux leviers de l'exode international;

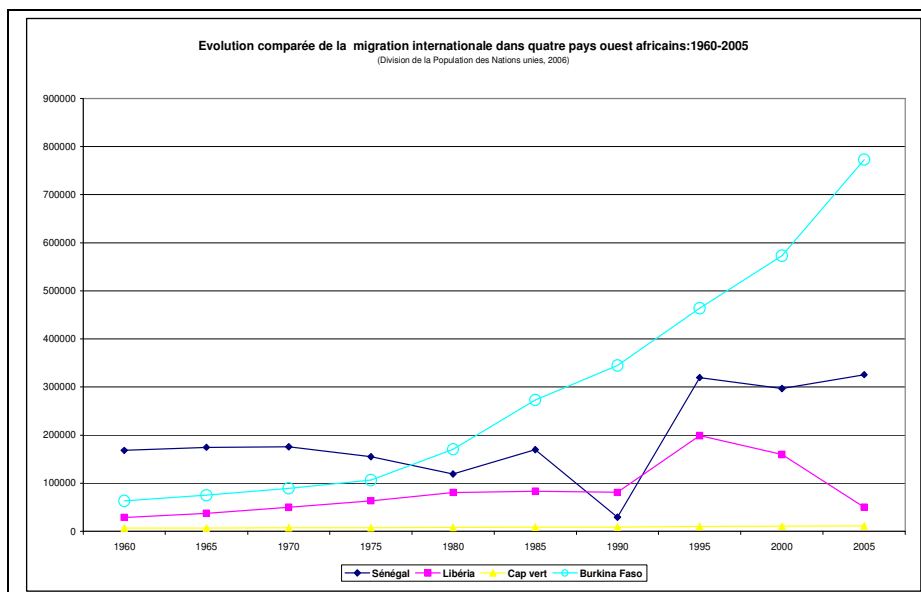
- Les fondements de la fuite des cerveaux sont à rechercher dans l'attractivité des pays riches mais aussi dans le caractère peu favorable de l'environnement africain notamment au plan politique ainsi que l'illustrent les nombreux départs de cadres nigériens lors de l'avènement des régimes militaires peu respectueux des principes démocratiques.

3 Robin N., Lalou R. et Ndiaye M., Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux. Rapport national du Sénégal. EUROSTAT/NIDI/IRD, 1999.

4 Boesen E., «Nomadisme et modernité: Les Fulbe-Wodaabe entre pastoralisme et culture mondiale », *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines* 35, 2005.

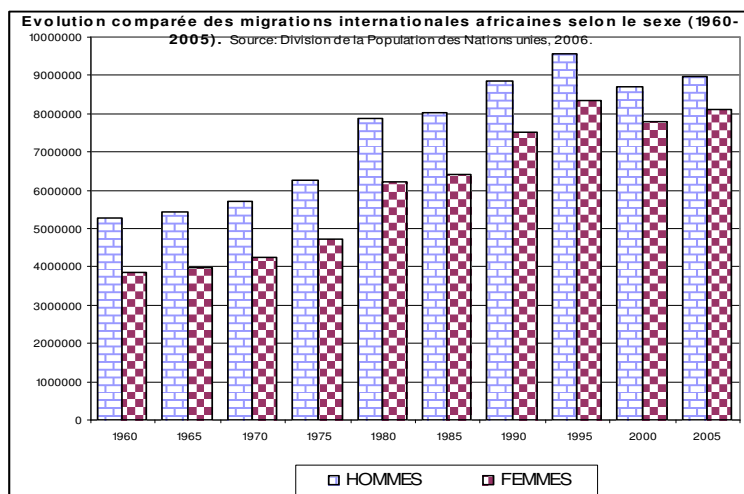
⁵ Club du Sahel et de l'Afrique de l'ouest/ OCDE, *Le contexte socio-économique et régional des migrations ouest africaines*, Paris : novembre 2006.

⁶ Dupraz P., «Les enfants du jujubier. Le voyage dans la tradition orale sooninke», *Studia Africana* 6, 1995 (mars) : 69-82 ; Petit V., *Migrations et société Dogon* Paris : l'Harmattan, 1998.



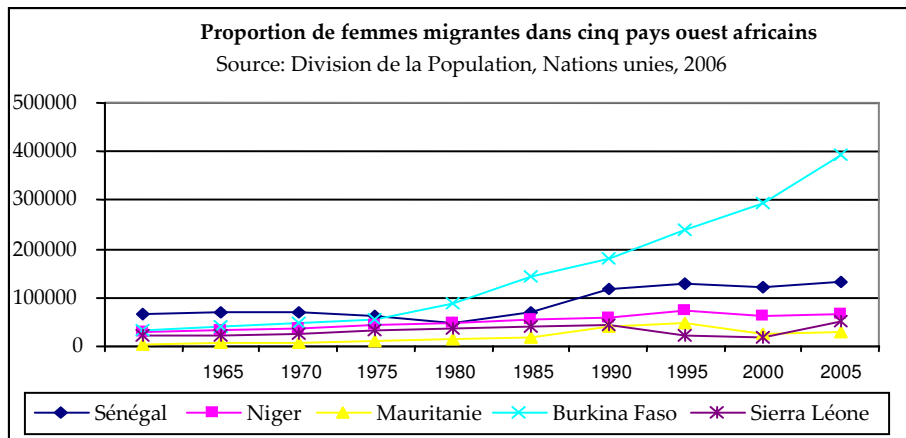
3. Outre leur caractère spontané, les nouveaux flux migratoires ouest africains doivent être appréciés comme relevant d'une circulation migratoire plus que d'un désir de fixation des acteurs dans les pays d'accueil⁷.

4. La féminisation progressive des flux constitue une grande nouveauté. Essentiellement masculine et jeune au début du siècle, la migration internationale est de plus en plus un lieu d'expression de femmes qui migrent seules et de manière autonome afin de satisfaire les besoins liés à leur statut de chefs de ménage. La proportion de plus en plus importante de femmes n'est pas formée de bataillons simples des accompagnatrices.



⁷ Fall P. D., « Travailler en circulant. La circulation en Afrique de l'Ouest et de l'Afrique de l'Ouest à l'Afrique du Sud », *Migrations-Société* 18 (107), 2006 : 233-251.

Le graphique ci-dessus indique que si la migration féminine s’amplifie au fil des années, elle n’en reste pas moins influencée par des considérations socioculturelles. Les données disponibles indiquent que les femmes sénégalaises ou Burkinabé sont largement en avance sur les Sierra Léonaises, les Nigériennes ou les Mauritanienues (figure ci-dessous).



Le tournant qui s’opère depuis quelques années dans la composition des flux migratoires va bien au-delà des considérations sexuelles. Les migrantes d’un type nouveau qui sont repérées depuis plusieurs années dans le secteur commercial ne viennent plus seulement de micro territoires comme le Bénin, la Gambie ou le Togo mais d’une gamme plus large de pays. Engagées dans un commerce de va et vient, les Sénégalaises⁸, Guinéennes, Maliennes ou Sierra Léonaises se sont lancées, après les marchés nord africains, européens et américains à la conquête de l’Asie : l’émirat de Dubaï et la Chine notamment.

5. Dans sa configuration actuelle, l’espace migratoire ouest africain est certes un héritage de l’histoire mais il n’en porte pas moins l’empreinte d’événements récents comme la décolonisation, les cycles de sécheresse, la découverte de gisements de pétrole ou de phosphate, les conflits armés, etc.

Jadis fondés sur la complémentarité régionale, les flux migratoires repérés à l’échelle ouest africaine sont calqués sur les axes d’échange traditionnels revus et corrigés à la faveur des projets coloniaux⁹. Ceux-ci ont donné lieu, au début du XIX^e siècle, en particulier au sein de l’espace naguère sous contrôle français, à un modèle

8 Diop M-C., *Les sociétés sénégalaises entre le global et le local*. Paris : Karthala/UNRISD, 2002.

9 Barry B. & Harding L. (éds), *Commerce et commerçants en Afrique de l’Ouest: Sénégal*. Paris: l’Harmattan, 1992 ; Manchuelle F., *Willing Migrants. Soninke Labor Diasporas, 1848-1960*. Athens - London, 1997

d'aménagement du territoire largement influencé par la politique d'exploitation des ressources naturelles et leur acheminement vers la métropole.

De fait, le schéma migratoire dit classique est marqué par une nette opposition entre deux territoires:

- les foyers de convergence des demandeurs d'emploi que sont les zones côtières notamment les grandes villes portuaires : la Côte-d'Ivoire (près de 30 % d'étrangers avant la crise) ou le Nigéria depuis le boom pétrolier;
- l'hinterland qui correspond aux bassins de main-d'œuvre à laquelle on fait appel dans la mise en valeur et l'exploitation des ressources minières ou agricoles : Haute- Guinée, Burkina Faso, Mali, Niger.

En dépit de légères modifications, on observe un relatif maintien de l'opposition historique entre ces *deux Afriques de l'ouest*.

Une autre caractéristique des mouvements migratoires concerne essentiellement la typologie des acteurs et l'organisation des flux. Dès lors que ces deux éléments ont en commun de subir l'influence du cadre normatif dans lequel ils ont vu le jour, deux grandes phases peuvent être isolées:

- la période coloniale marquée par une maîtrise et une gestion rigoureuses des flux au sein de territoires placés sous le joug d'une même puissance coloniale;
- l'accession à la souveraineté nationale qui se traduit, à partir des années soixante, par un laisser-faire dans le domaine de la migration de travail.

Les migrations de travail à l'époque coloniale

Les travaux historiques indiquent que les migrations interafricaines du début du XX^e siècle sont des mouvements organisés par l'administration coloniale française: travail forcé, affectation des fonctionnaires en l'AOF, main-d'oeuvre saisonnière vers les zones arachidières ou les plantations, activité commerciale sous l'égide des grandes maisons de commerce.

La méticuleuse organisation des flux migratoires répond au souci de satisfaire, à moindre coût, les besoins de la métropole. Les deux maillons de cette politique sont l'encadrement politique et l'exploitation des richesses des différents territoires.

Articulé autour des administrateurs venus de la métropole l'encadrement politique fait également appel à des *subalternes ou auxiliaires* qui sont les fonctionnaires et les ouvriers qualifiés. Ce sont les *Africains évolués* jouissant de nombreux privilèges dans les territoires d'affectation mais qui apparaissent aux yeux des populations du pays d'accueil comme des valets¹⁰.

Ces premières vagues migratoires ont favorisé l'implantation de communautés transnationales dans tous les pays d'Afrique en particulier dans les colonies de l'ancienne AOF. Les exemples les plus connus sont celui des Sénégalais de Guinée¹¹

10 Mbokolo E., *Noirs et Blancs en Afrique équatoriale, les sociétés côtières et la pénétration française*. Paris: Mouton, 1981.

11 Fall P. D., «Dynamique migratoire et évolution des réseaux d'insertion des Sénégalais à Conakry (République de Guinée)» (: 63-75), in: Coquery-Vidrovich C., Goerg O., Mandé I. & Rajoanah F.

et des Dahoméens (actuel Béninois) des pays du golfe de Guinée¹². La collaboration avec les *Blancs* [Européens] a forgé le réflexe de rejet ou de mépris qui colle, encore aujourd'hui, à la peau des ces *français noirs*.

Pambo-Loueya (2003) décrit parfaitement bien le sentiment des populations autochtones vis-à-vis des étrangers: « *Le sénégalais importé comme soldat milicien, est «réputé» largement suffisant à contrebalancer les tendances belliqueuses du Pahouin [le Gabonais]. C'est donc à partir de la période de conquête que s'explique la présence presque exclusive à la fois dans les tâches de surveillance, de contrôle, voire d'encadrement des populations pour les différentes corvées, mais surtout, plus tard, celles de répression* »¹³.

Aux premières heures de la colonisation, l'exploitation des richesses naturelles s'est appuyée sur une main-d'œuvre qui constitue, dans certains cas, un appoint indispensable à leur mise en valeur. Elle est basée sur l'odieux système du travail forcé¹⁴ qui fera place, en raison de son abolition en 1946, aux recrutements par des structures spécialisées dans les pays d'origine. C'est ainsi que « *les planteurs [de Côte-d'Ivoire], réunis au sein du Syndicat agricole africain, établissent des relations avec les autorités traditionnelles voltaïques pour organiser le recrutement de travailleurs. Avec le concours de recruteurs voltaïques, payés à la tête, les employeurs viennent embaucher directement dans les villages. Transports, revenus et statut de métayers sont des arguments alléchants qui motivent facilement le départ* »¹⁵.

Fondés sur la complémentarité régionale, les courants migratoires intra africaines s'appuient sur l'opportunité, pour les populations des zones défavorisées, de trouver des ressources additionnelles. C'est le cas des *navétanes* ou migrants saisonniers qui partent du Fouta Djallon ou du pays mossi lors des récoltes de l'arachide au Sénégal¹⁶. Encore aujourd'hui les lignes ferroviaires du Dakar-Bamako¹⁷ et de la

(éds), *Être étranger et migrant en Afrique au XX^e siècle. Enjeux identitaires et modes d'insertion. Vol. 2: Dynamiques migratoires, modalités d'insertion urbaine et jeux d'acteurs*. Paris: L'Harmattan, 2003.

12 Challenor H. S., "Strangers as colonial intermediates: The Dahomeyans in Francophone Africa", (: 67-83), in Shack A. & Skinner E. P. (ed.), *Strangers in African Cities*. London: University of California Press, 1977.

13 Pambo-Loueya C. F., «Les étrangers et le travail au Gabon: rapatrier...unique solution?» (: 333-352), in. Coquery-Vidrovich C., Goerg O., Mandé I. & Rajoanah F. (éds), *Être étranger et migrant en Afrique au XX^e siècle. Enjeux identitaires et modes d'insertion. Vol. 2: Dynamiques migratoires, modalités d'insertion urbaine et jeux d'acteurs*. Paris: L'Harmattan, 2003.

14 Fall B., *Le travail forcé en Afrique occidentale française (1900-1946)*. Paris: Karthala, 1993.

15 Blot O., *Epiphénomènes burkinabé*. Paris I-Panthéon-Sorbonne: Mémoire de DEA d'Etudes africaines, 2003.

16 David P., *Les navétanes. Histoire des migrants saisonniers de l'arachide en Sénégal des origines à nos jours*. Dakar/ NEA, 1980.

RAN¹⁸ sont les axes majeurs de la migration ouest africaine et les symboles vivants de la connexion des anciens territoires français.

L'ancrage de communautés transnationales dans les différents pays de la sous région est fondamentalement lié aux premières vagues d'artisans venus répondre aux besoins de leurs compatriotes installés dans un autre pays. Dans le cas particulier de la migration sénégalaise vers les pays du golfe de Guinée, ces flux sont constitués pour une bonne part de tailleurs et de bijoutiers qui se sont appuyés sur le réseau communautaire pour accueillir, à leur tour, des membres de leurs familles. C'est dans cet esprit que s'inscrit le rôle de premier plan de la mosquée sénégalaise de Conakry¹⁹ dans l'insertion de différentes générations de migrants mais aussi dans la préservation de l'identité de groupe.

Des migrations organisées aux migrations spontanées

Contrairement aux mouvements de population de la période coloniale, l'accession à l'indépendance des États-nations ne s'est pas accompagnée d'un maintien de la rigueur organisationnelle qui a toujours caractérisé les flux migratoires transfrontaliers. Il faut noter avec force que le contrôle exercé par l'administration coloniale ne constitue nullement une entrave mais un souci de gestion optimale de la main-d'oeuvre. Devant l'inertie des autorités post indépendance, les migrations ont pris une tournure spontanée qui sera source de difficultés tant en terme d'accueil que d'insertion.

Le poids important de la migration de proximité fondée sur la géographie, l'unité culturelle et les traditions circulatoires reste très actuel: Maliens vers le Sénégal, Burkinabé (ex- Voltaïques) vers la Côte-d'ivoire, Ghanéens vers Togo, Nigériens vers le Nigeria, etc.

La spontanéité des mouvements de population conduit à une situation anarchique qui débouche, au gré des situations, sur des expulsions massives de ressortissants de pays triés sur le volet²⁰. En vérité, l'accession à l'indépendance des anciennes colonies d'Afrique a ouvert la voie à une «libéralisation des flux qui se fondent sur un droit et une

17 La ligne de chemin de fer du Dakar-Niger relie Dakar (Sénégal) à Koulikoro (Mali). Elle se développe sur 1287 Km dont 641 Km au Mali et dessert de nombreuses villes sénégalaises (Thiès, Tambacounda, Kidira) et maliennes (Kayes, Kita, Kati, Bamako).

18 Régie Abidjan-Niger, dénomination de la société de transports ferroviaires unissant la Côte-d'Ivoire au Burkina-Faso. Elle gère le chemin de fer qui dont les têtes de pont sont Abidjan et Ouagadougou.

19 Fall P. D, *op. cit.*

20 Afolayan A. A., "Immigration and expulsion of ECOWAS aliens in Nigeria", *International Migration Review* XXII (1), 1988: 4 -27; Bredeloup S., « Expulsion des ressortissants ouest africains au sein du continent africain (1954-1995) », *Mondes en développement* XXIII (91), 1995 : 117-129.

liberté de circuler arrachés au colonisateur» (Entretien avec A. Bèye, Abidjan-Treichville, décembre 1999).

Ainsi que l'indiquent les réponses à une enquête menée auprès de migrants maliens installés dans des pays limitrophes entre 1960 et 1970, le choix du pays de destination n'est jamais fondé sur une bonne connaissance de l'environnement économique du pays d'accueil mais sur de vagues informations glanées auprès de compatriotes émigrés qui ne font jamais état de leurs réelles conditions de vie et de séjour. La même enquête souligne que pour le panel sélectionné, la décision d'émigrer relève d'une initiative personnelle dont l'ambition est d'assurer la reproduction de la cellule familiale.

Le discours accueillant des *pères de l'indépendance* comme Félix Houphouët Boigny de Côte-d'Ivoire, Ahmed Sékou Touré de Guinée ou Kwamé Nkrumah du Ghana ont pendant longtemps constitué un lit favorable à l'implantation de communautés africaines des pays en construction mais, les appels à l'unité et au panafricanisme se sont très vite heurtés aux sirènes de la «balkanisation».

Il n'est d'ailleurs pas inutile de rappeler que si le colonialisme a favorisé l'éveil nationaliste, c'est aussi sous la colonisation française que l'Afrique de l'ouest a connu - en l'occurrence avec l'AOF (1895-1958) - sa seule véritable expérience d'intégration territoriale.

Malgré la politisation des espaces et la crispation qui procèdent des multiples crises ou des dérives identitaires, la porosité historique de la sous région se poursuit en dehors de tout cadre institutionnel²¹. La connexion des espaces qui en résulte est lisible tant au niveau des dynamiques spatiales que des pratiques quotidiennes qui coïncident rarement avec le cadre étatique²². Indifférentes aux frontières politiques et aux zones monétaires, la mobilité est essentiellement animée par des groupes ethniques dont les traditions commerçantes se sont professionnalisées au fil des siècles²³. À travers la figure emblématique de la *Nana Benz*²⁴, les femmes constituent

21 Fall P. D., -"État-nation et migrations en Afrique de l'Ouest: le défi de la mondialisation". Paris: UNESCO-SHS, 2004 ; Amaizo Y. E. (cord.), *L'Afrique est-elle incapable de s'unir ? Lever l'intangibilité des frontières et opter pour un passeport commun*. Paris : L'Harmattan, 2002.

22 Bach D. C. (dir.), *Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne*. Paris: Karthala, 1998 ; Igue J. O., *Le territoire et l'État en Afrique. Les dimensions spatiales du développement*. Paris: Karthala, 1995 ; Mbembe A., «Les frontières mouvantes du continent africain», *Le Monde diplomatique*, novembre 1999 : 22-23; Bonte P., « Les commerçants « Marocains » et autres dans l'Adrar mauritanien. La vocation commerciale des Maures » (: 231-250), in : Marfaing L. & Wippel S., (dir.), *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine. Un espace en constante mutation*. Paris/ Berlin: Karthala-ZMO, 2004. Traoré S. & Bocquier Ph., *Urbanisation et dynamique migratoire en Afrique de l'ouest*. Paris : L'Harmattan, 2000.

23 Grégoire E. & Labazée P., *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest, Pratiques et logiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*. Paris : Karthala-Orstom, 1993. ; Pourtier R., *Atlas de la Zone Franc en Afrique subsaharienne. Monnaie, économie, société*. Paris : La Documentation française, 1995.

un important lubrifiant dans le fonctionnement des réseaux marchands qui constituent la face la plus visible de la mobilité des hommes et des biens. Celle-ci est structurée autour de trois grands pôles de circulation migratoire:

- le secteur du Golfe du Bénin dont le centre le plus actif est Cotonou ;
- le pôle central articulé autour de la Côte-d'Ivoire, du Ghana, du Togo, du Burkina Faso et de l'est du Mali;
- le bloc ouest qui correspond peu ou prou à la Sénégalie historique.

L'état actuel de la circulation migratoire en Afrique de l'ouest

Ainsi qu'il ressort de l'exploitation des résultats de l'enquête REMUAO effectuée entre 1988 et 1992, trois tendances majeures caractérisent la migration ouest africaine:

- une accélération des flux migratoires entre les sept pays étudiés avec 1,8 millions de migrations observées ;
- à l'exception notable du Burkina Faso, l'ensemble des pays enquêtés ont un solde migratoire négatif;
- les flux migratoires contemporains ne correspondent plus à un déferlement de la population rurale vers les villes capitales encore moins des régions enclavées vers les pays côtiers.

Si l'on note une plus grande propension des Africains à s'expatrier, les restrictions notées çà et là constituent un frein à l'intégration régionale voire continentale.

Un rapide survol des flux migratoires indique qu'ils ont subi, lors des vingt dernières années, de profondes mutations. Le changement de cap opéré depuis 1985 est soutenu par plusieurs facteurs d'importance inégale. Ils viennent s'ajouter, de manière concomitante, à la morosité économique et peser lourdement sur le destin du migrant. Quels sont les fondements de cette évolution? Comment se traduisent-ils dans les faits ?

Les fondements du protectionnisme migratoire africain : les migrants «boucs émissaires»

La variable économique, considérée comme vecteur ou fondement du protectionnisme constitue certes un postulat indéniable dans la compréhension de l'attrait, puis de la répulsion vis-à-vis de travailleurs migrants mais elle n'en demeure pas moins un paradigme²⁵. Aussi peut-on affirmer que son impact sur les expulsions est réel, mais d'autres considérations entrent en ligne de compte. Il y a d'ailleurs lieu de noter qu'il existe un réel décalage entre les mesures d'expulsion et l'adoption de textes législatifs en matière d'immigration.

24 Sengel M., « Nana-Benz de Nouialles », *Hommes et Migrations*, n° 1224, mars-avril 2000 : 71-78 ;

25 Lalou R., « Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest face à la crise » (: 346-373), in Coussy J. et Vallin J. (éds), *Crise et population en Afrique: crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*. Paris: Les Études du CEPED n°13, 1996.

D'une manière générale, la dégradation des conditions de vie et l'absence de perspectives de relance ayant conduit à la dévaluation du franc CFA, en janvier 1994, constituent un facteur décisif de la précarisation de la condition d'émigré. Elle a largement entamé l'hospitalité des populations du pays d'accueil vis-à-vis de « celui qui vient manger son pain ». Il en résulte que l'interrogation sur les mesures visant à limiter l'immigration et leur affirmation appelle d'autres paramètres au premier rang desquels figurent la croissance démographique et l'évolution politique des pays d'accueil. En effet, le comblement progressif du vide démographique par une croissance naturelle soutenue et les efforts de formation professionnelle laissent peu de place à l'immigration, mais cette assertion n'est valable que dans le secteur formel. De nombreux exemples montrent que les dispositions restrictives n'ont que peu d'effets sur l'insertion économique des étrangers. Ces derniers sont plus actifs dans le secteur informel dont ils contrôlent, à la faveur de stratégies transnationales, des pans entiers notamment l'approvisionnement en denrées de première nécessité et en biens d'équipement.

Le facteur déterminant, dans les fondements de l'attitude anti-migratoire, est sans aucun doute l'évolution politique qu'a connue l'Afrique dans les années 90. En effet, si le Parti-État pouvait à lui seul influencer voire réprimer les sentiments xénophobes, le vent de la démocratie a pesé d'un poids certain sur les comportements des autorités. On retrouve ici la question du seuil de tolérance en matière d'immigration – largement battue en brèche par des études scientifiques – dont le rôle sera décisif dans l'attitude des autorités gouvernementales vis-à-vis de la présence étrangère. Le malaise social relayé par les médias est pris en compte par quelques hommes politiques devenus les porte-drapeaux d'un sentiment national ou nationaliste en développement. Ainsi, à partir de 1990, la question de l'immigration devient un thème central dans le discours politique ouest africain. Les positions ouvertement xénophobes de la population sont reprises par les opposants qui s'en prennent violemment aux régimes en place. La légitimité populaire de la revendication anti-immigrée pousse alors le pouvoir central à lâcher du lest comme l'illustre la laborieuse tentative de codification ou de « redéfinition de l'ivoirité »²⁶.

Boucs émissaires commodes, accusés de tous les maux, les immigrés sont tenus pour responsables de la criminalité et de l'insécurité qui règnent dans les centres urbains. Le développement des sentiments nationalistes ou xénophobes trouve très vite un écho favorable dans toutes les couches sociales. Si le caractère fonctionnel du discours ségrégationniste n'est plus à démontrer en ce qu'il atténue les tensions interethniques latentes, sa prise en compte progressive dans le débat politique, constitue une source supplémentaire d'inquiétudes pour les étrangers. Le souci de reprendre le dessus sur les adversaires politiques a poussé nombre de

26 Bredeloup S., « Les Sénégalais de Côte-d'Ivoire face aux redéfinitions de l'ivoirité », *Études Migrations/Studi Emigazione* 121, 1996: 2-24.

gouvernements à annoncer une série de mesures visant à lutter contre le chômage et la recrudescence du banditisme. Autant de maux qui dont sont accusés les étrangers.

Quand la migration reste le parent pauvre de l'intégration régionale

Loin de constituer un fait isolé, on constate que des pays jadis considérés comme des foyers d'accueil sont devenus des pays d'émigration ou ont clairement réaffirmé, à travers la politique dite de préférence nationale, leur hostilité à l'égard des étrangers. Cette tendance dont les prémisses remontent à l'accession à l'indépendance des différents pays s'est renforcée au début des années 80²⁷.

Alors que les États ont toutes les difficultés à s'entendre et/ou à se regrouper au sein d'unions économiques ou douanières comme la CEAO (1973) ou la CEDEAO (1975), les commerçants, principaux agents de la circulation des marchandises locales et importées, réalisent une intégration régionale de fait²⁸. Habités depuis longtemps à transcender les frontières et les entités politiques en profitant des inégalités de développement régional, ils contredisent, par leurs pratiques, la logique des États issus du partage colonial lesquels sont condamnés, pour légitimer leur existence, à défendre l'idée de l'intangibilité du cadre national.

Au fil des années, les dispositions législatives en matière de mobilité se sont assouplies sous l'effet des acquis démocratiques et de leur conformation à la législation internationale. Ainsi, dans la totalité des états d'Afrique de l'ouest, les nationaux ne sont plus assujettis à des obligations tels que le versement d'une consignation dans les caisses du Trésor public ou l'autorisation préalable de sortie du territoire. En revanche, les mesures adoptées par les institutions supranationales restent le plus souvent lettre morte dans la mesure où chaque pays se réserve le droit de réglementer l'accès à son territoire²⁹. Il en résulte que la législation applicable aux étrangers varie d'un pays à un autre conduisant à une précarisation du statut de migrant.

Pour de bon nombre de migrants, l'obtention d'un permis de résidence ou carte de séjour dans le pays d'accueil ne les met pas à l'abri de tracasseries des services de l'immigration. La liste est longue de ressortissants africains expulsés d'un pays

27 Coquery-Vidrovich C., Goerg O., Mandé I. & Rajoanah F. (éds) *Être étranger et migrant en Afrique au XX^e siècle. Enjeux identitaires et modes d'insertion. Vol. 2: Dynamiques migratoires, modalités d'insertion urbaine et jeux d'acteurs*. Paris: L'Harmattan, 2003 ; Charbit Y. & Robin N. (sous la direction de), «Migrations africaines», *Revue européenne des migrations internationales* 10 (3), 1994 ; Bredeloup S. (coord.), *Dynamiques migratoires et recompositions sociales en Afrique de l'Ouest, Mondes en développement* 91(23), 1995.

28 Lambert A., « Espaces d'échanges, territoires d'État en Afrique de l'Ouest », *Autrepart* 6, 1998 ;

29 Adepoju A., "Foresting free movement of persons in West Africa: achievements, pitfalls and projects for intra-migration," Paper presented at IUSSP Conference in Brazil, 18-24 August 2001; Afolayan A. A., "Immigration and expulsion of ECOWAS aliens in Nigeria", *International Migration Review* XXII (1), 1988: 4-27 ; Bredeloup S., « Expulsion des ressortissants ouest- africains au sein du continent africain (1954-1995)», *Mondes en développement*, 91(23), 1995 : 117-129.

voisin. Aucun pays n'échappe à cette pratique qui prend parfois une tournure d'autant plus macabre que la diffusion en temps réel de l'événement provoque des scènes de vengeance dans le ou les pays d'origine des victimes.

Loin de décourager le migrant qui est resté ou s'est replié provisoirement dans un autre pays et même celui qui aspire à s'installer, les expulsions répétées ont enrichi l'expérience migratoire. Le retour définitif au pays étant peu envisagé, les migrants encore valides semblent avoir adopté des nouvelles conduites.

Les stratégies de préservation du champ migratoire continental

Diversement interprétées, les nouvelles données migratoires sont encore limitées pour mériter l'appellation de stratégies. Elles s'apparentent plus à des velléités repérables à la fois dans la zone d'accueil et dans le pays de départ. Il est difficile de soutenir que ces attitudes sont récentes, mais la crise les a indéniablement amplifiées. En modifiant l'architecture de la migration ouest africaine, les mutations en cours bouleversent les comportements traditionnellement observés chez les migrants.

- Le redéploiement spatial du migrant constitue la forme la plus spectaculaire et la plus en vue des comportements nouveaux chez les migrants d'Afrique. Il trouve ici tout son sens avec les départs vers la Côte-d'Ivoire, le Congo ou le Cameroun qui sont pour certains des retours vers la première destination ou une étape de leur itinéraire migratoire. Aussi, la République Démocratique du Congo et le Gabon qui ont jusqu'alors été considérés comme un aboutissement pour les migrants maliens ou sénégalais tendent à devenir des étapes ou des relais vers l'Angola, le Mozambique, la Zambie, l'Afrique du Sud³⁰, etc. Il en est de même du Sénégal pour les Capverdiens³¹ qui se redéploient vers l'Europe ou l'Amérique du Nord, etc.

C'est dans le souci de rebondir que des migrants quittent leur première destination pour s'installer dans un nouveau pays de cocagne. Hommes seuls, ils n'hésitent pas à intégrer les réseaux occultes ou criminels³². Les principales « escales » du processus d'élargissement du champ migratoire des populations ouest africaines sont les villes d'Afrique centrale comme Yaoundé et Brazzaville qui constituent, encore aujourd'hui, des tremplins dans la recherche de territoires de repli et/ou la nécessité d'anticiper les crises récurrentes.

30 Fall P. D., «Les Sénégalais au KwaZulu-Natal (Afrique du Sud): les «naufragés» de la migration internationale», Communication au IV^e Congrès international des Etudes africaines. Barcelone 12 au 17 janvier 2004.

31 Fall P. D., «Les étrangers au Sénégal. Regards sur les stratégies économiques de la communauté capverdienne» (: 569-582), in: *La Population africaine au XXI^e siècle*. Durban: Union pour l'Étude de la Population africaine, 1999.

32 Shaw M., "West African Criminal Networks in South and Southern Africa," *African Affairs* 101, 2002: 291-316; Morris A., "Our fellow Africans makes our live hell: The lives of Congolese and Nigerians in Johannesburg," Paper for the French Institute, 1996: 47 p.

- le renoncement au regroupement communautaire

Même si les quartiers populaires restent la zone de prédilection des migrants en raison du faible coût du loyer, on note une dislocation des foyers communs. Assimilée à une remise en cause de la solidarité ethnique chez les Sénégalais du Cameroun³³, l'abandon du foyer partagé par les originaires d'un même village place le migrant qui débarque dans une situation souvent dramatique. En effet, la nécessité de repenser la stratégie migratoire a conduit les primo-migrants à refuser la territorialisation de leurs communautés en terre étrangère. La concentration des migrants d'un même pays dans certains quartiers offrait un point de chute connu de tout candidat à l'immigration avant même son départ. Le néo migrant peut toujours se rendre dans les centres d'activités comme les marchés qui demeurent le meilleur endroit pour s'informer sur les événements intéressants la vie de la communauté d'origine.

- un rapprochement plus étroit avec la population locale

Jusqu'alors peu développés, les contacts avec la population autochtone semblent remis au goût du jour: recrutement et formation de jeunes tailleurs ou maçons, mariages ou unions libres. En effet, pour le migrant de la dernière heure, la recherche effrénée d'un parrain constitue une alternative à la crise des premiers réseaux d'accueil et d'insertion structurés autour de sa communauté.

Cette pratique souligne l'élargissement de l'espace de relations du migrant qui s'appuie non seulement sur les autochtones, mais aussi sur les autres communautés étrangères. En réalité, la fréquentation des mêmes espaces a fini par rapprocher les communautés immigrées au point de susciter des stratégies transethniques³⁴.

Ces relations restent toutefois superficielles en raison de l'inhabituelle retenue dont font preuve les migrants dans les échanges avec la population locale. Tout immigré a certes «un père» ou «une mère» d'adoption, mais ces options sont rarement dépouillées de calcul et se limitent bien souvent à une relation entre deux personnes. Les enfants nés au cours du séjour en terre étrangère constituent des relais privilégiés pour l'affirmation d'un réseau de relations dans le quartier où il vit ou à partir de son établissement scolaire, mais les parents s'évertuent bien souvent à limiter ces contacts au strict minimum. En effet, les préjugés ethniques et religieux restreignent singulièrement les possibilités d'intégration. Il n'est d'ailleurs pas rare d'entendre les migrants évoquer, avec un humour empreint d'étonnement, certaines moeurs locales qui contrastent avec leurs propres valeurs de civilisation.

33 Ba C.O., 1995. "Un exemple d'essoufflement de l'immigration sénégalaise: les Sénégalais au Cameroun", *Mondes en développement*, 91(23) :31-44.

34 Igue J. O., *Les Yoruba en Afrique de l'Ouest francophone 1910-1980 : essai sur une diaspora/The Yoruba in French-speaking West Africa 1910-1980. Essay about a diaspora*. Paris : Présence africaine, 2003 ; Fall P. D., « Protectionnisme migratoire en Afrique noire : les migrants sénégalais face à la politique de "gabonisation " », *Bulletin IFAN*, B 49 (1-2), 1999-2000: 102-134.

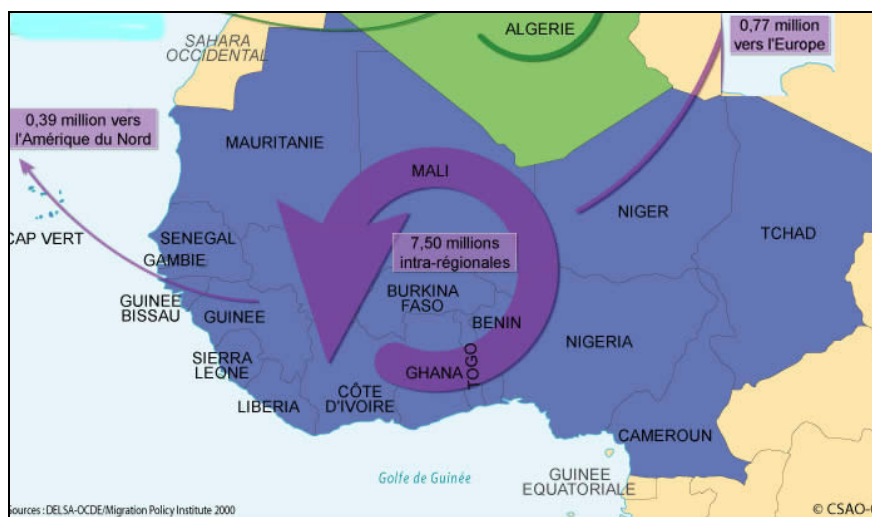
- un transfert de fonds plus systématique... la sécurisation des biens

La perte de biens enregistrée par des migrants lors d'expulsions brutales (600 ouest africains expulsés de Zambie en 1984) ou de tragiques événements survenus dans le pays d'accueil (240 000 Mauritanien rapatriés du Sénégal et 80 000 Sénégalais chassés de Mauritanie en 1989) pousse les migrants à envisager, avec les banques de leurs pays d'origine, des systèmes de transfert de fonds plus fiables. De même, l'investissement foncier apparaît comme un nouveau créneau pour les expatriés³⁵. En effet, si une bonne partie des revenus du migrant est affectée à l'entretien des familles restées au pays, le migrant désormais préoccupé par le prestige lié à la propriété immobilière, s'oriente de plus en plus vers l'amélioration qualitative de l'habitat : téléphone, antenne satellitaire, eau, électricité, etc.

II- Les migrations au départ de l'Afrique occidentale

S'il est vrai qu'aucun pays africain ne figure parmi les dix premiers pays d'émigration de la planète, le taux net d'émigration (rapport entre la population migrante et la taille démographique) reste très élevé dans la quasi-totalité des pays ouest africains. Il faut toutefois relever, qu'en dépit de la forte pression migratoire, que connaissent certaines parties du continent et l'accélération du phénomène, l'idée d'invasion africaine souvent brandie par les tenants du protectionnisme migratoire s'avère exagérée. En effet, le volume total des flux est largement en deçà des vagues migratoires européennes qui se dirigent vers l'Amérique au siècle dernier.

De nos jours, les migrations internationales ouest africaines sont principalement intra régionales avec 88, 44 % des flux. L'Europe et l'Amérique n'en accueillent qu'une faible proportion avec respectivement 9 % et 0, 02 % des flux des années 2000.

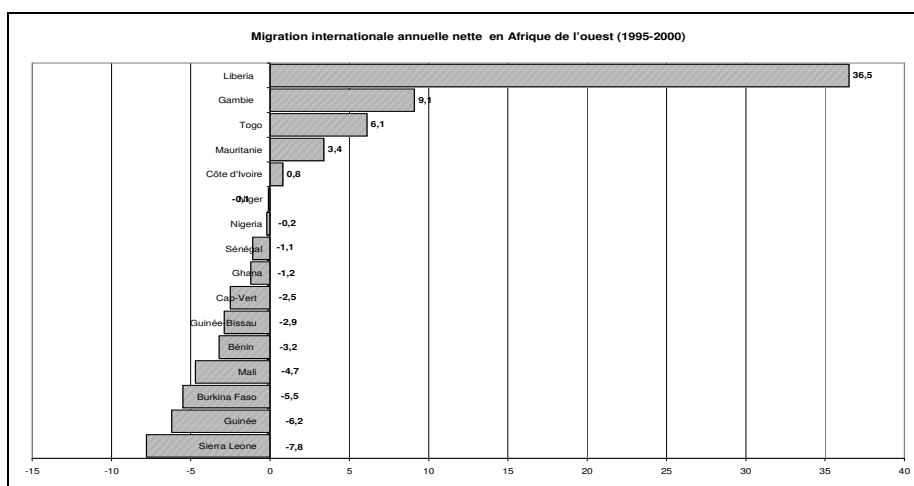


Carte 1. Poids et direction des migrations ouest africaines en 2000

35 Bertrand M., « Compromis locaux et concurrences foncières dans deux villes maliennes », *Politique africaine* 40, 1990: 21-30. ; Tall S. M., Les investissements immobiliers à Dakar des émigrés sénégalais. Strasbourg : Université Louis Pasteur : Thèse de géographie, 2000 ; Ma Mung E., *Mobilités et investissements des émigrés : Maroc, Tunisie, Turquie, Sénégal*. Paris : l'Harmattan, 1996.

Elaborée à partir des données portant sur la période 1995-2000³⁶, la figure ci-dessous donne une idée du statut migratoire des différents états qui composent l'Afrique de l'ouest :

- onze pays ont connu un solde migratoire net négatif : la Sierra Leone, la Guinée, le Burkina Faso, le Mali, le Bénin, la Guinée-Bissau, le Cap-Vert, le Ghana, le Sénégal, le Nigeria et le Niger ;
- seuls cinq pays présentent un solde net positif : la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Mauritanie, le Togo et le Liberia.



L'exode vers les anciennes métropoles coloniales reste prépondérant

La reconstruction de l'Europe d'après-guerre marque un important tournant dans la migration transcontinentale ouest africaine. Le quartier parisien de Montreuil est aujourd'hui le plus grand village soninké au monde du fait de l'impressionnante concentration des populations originaires des régions de Kayes au Mali, de Sélibaby en Mauritanie et de Bakel au Sénégal.

Même si l'on observe un ralentissement de l'expatriation vers les anciennes métropoles coloniales, celles-ci se maintiennent en tête des pays d'accueil de ressortissants de pays d'Afrique de l'ouest. Ainsi, les Capverdiennes et les Bissau guinéennes empruntent préférentiellement les sillons tracés par la colonisation et figurent parmi les cinq plus importants groupes étrangers au Portugal avec respectivement 64 300 et 25300 individus en 2004. Il en est de même des Sénégalais, des Nigériens ou Maliens pour qui la France reste la première destination avec respectivement 82 100, 3 400 et 40 200 migrants en 2000. De leur côté, les Gambiens et les Sierra Léonais s'exilent volontiers au Royaume Uni où ils sont respectivement au nombre de 3 900 et 1 7 00 individus en 2000.

Apparition et/ou confirmation de nouvelles destinations

La grande nouveauté dans la configuration de l'espace migratoire ouest africain est que les flux en direction de nouveaux territoires d'immigration sont de plus en plus significatifs. En effet, au cours des vingt dernières années, de nombreux facteurs ont influé parfois de manière durable sur les modèles migratoires naguère identifiés en Afrique de l'ouest. Les conflits armés, les crises environnementales cycliques et/ou l'effondrement des économies locales ont conduit au renforcement du protectionnisme migratoire tant en Afrique que dans les pays du Nord qui a entraîné de profondes mutations du champ migratoire. Celles se sont principalement de deux ordres: la multiplication des flux transcontinentaux³⁷ et la renégociation des stratégies migratoires au sein du continent³⁸.

Amorcé au début des années 80, ce processus est la conséquence de la crise des destinations traditionnelles africaines et des réseaux qui mènent vers les anciennes métropoles coloniales. Il conduit les migrants sénégalais, burkinabé ou ghanéens à se replier en l'Europe du sud notamment en Espagne³⁹ et en Italie⁴⁰ ou en Amérique du Nord⁴¹. Ces flux s'appuient parfois sur des réseaux nés de courants historiques comme ceux qui ont conduit les marins capverdiens vers les USA ou les Pays-Bas⁴²

37 Robin N., *Atlas des migrations ouest- africaines vers l'Europe, 1985-1993*. Paris: Editions de l'Orstom, 1997; Bredeloup S., « Itinéraires africains de migrants sénégalais », *Hommes & Migrations* 1160, (décembre 1992): 16-22 ; Fall P. D., « Travailler en circulant. La circulation en Afrique de l'Ouest et de l'Afrique de l'Ouest à l'Afrique du Sud », *Migrations-Société* 18 (107), 2006 : 233-251.

38 Robin N., « Une nouvelle géographie entre concurrences et redéploiement spatial. Les migrations ouest -africaines au sein de la CEE», *Revue européenne des Migrations Internationales* X, 1994(3): 7 - 31.

39 Sow P., *The Senegalese and Gambians in Catalonia (Spain). Analysis geo-sociological of their spatial and social networks in a new country of immigration*. Universitat Autònoma of Barcelona (Spain) : Ph D thesis, February 2004 ; Lacombe, J. "Immigrés sénégalais, islam et confréries à Valence (Espagne)", *Revue européenne des Migrations Internationales* 16,(3), 2000: 85-103.

40 Fall P. D., «Stratégies et implications fonctionnelles de la migration sénégalaise vers l'Italie», Paris: *Migrations-Société*, vol. 10, 1998: 7-33 ; Carter D. M., *States of Grace. Senegalese in Italy and The New European Immigration*. Minneapolis, London: University of Minnesota Press, 1997; Schmidt di Friedberg O., *Islam, solidarietà e lavoro : i muridi senegalesi in Italia*. Turin : G. Agnelli, 1994. Schmidt di Friedberg O., « Burkinabè et Sénégalais dans le contexte de l'immigration ouest africaine en Italie », *Mondes en Développement* 23 (91), 1995 : 67-80.

41 Ebin V., « À la recherche de nouveaux 'poissons'. Stratégies commerciales mourides par temps de crise », *Politique africaine* 45, (mars 1992): 86-99.

42 Fall P. D., « Les étrangers au Sénégal. Regards sur les stratégies économiques de la communauté capverdienne », (: 569-582) in. *La Population africaine au XXI e siècle*. Durban : Union pour l'Étude de la Population africaine, 1999.

ou donnent naissance à de nouvelles filières migratoires en particulier chez les groupes jusqu'alors peu habitués à migrer sur de longues distances: Bissa du Burkina Faso⁴³, Mourides du Sénégal⁴⁴ ;

Le fait remarquable dans la modification des destinations est l'aptitude des acteurs à transcender les barrières héritées de la colonisation à l'image de la migration des *Francophones* d'Afrique vers la Grande Bretagne⁴⁵ ou les Etats-Unis d'Amérique qui ont connu une fulgurante progression du nombre de migrants ouest africains : 6 162 en 1960, 18 641 en 1990, 15 134 en 1995, 21 505 en 2001⁴⁶. Naguère originaires du Nigéria et du Ghana, du Libéria et du Cap Vert qui se classent aux premiers rangs du classement ouest africain en termes de stocks – avec respectivement 140 200 67 200, 40 900 et 27 100 en 2003 – les récents flux migratoires ouest africains vers les USA⁴⁷ viennent de plus en plus de la Côte-d'Ivoire, du Sénégal et de la Guinée.

Dans nombre de pays ouest africains, la migration internationale vers les pays du Nord est aujourd'hui perçue comme la seule alternative crédible. L'admiration vouée au migrant *italien*, *américain* ou *allemand* et la sollicitude dont il fait l'objet tant de la part de l'État que de ses concitoyens expliquent l'ardent désir des jeunes à s'expatrier. L'obsession migratoire qui découle du culte du migrant conduit les jeunes en mal de reconnaissance sociale, à s'engager dans des pratiques insolites comme ce jeune Sénégalais ou les deux Guinéens n'ont hélas trouvé d'autre solution que de s'accrocher au train d'atterrissage d'avion reliant leurs pays à l'Europe. D'autres candidats à l'exode se lancent dans les périlleuses migrations transsahariennes vers l'Europe en passant par le Maghrebou encore les tentatives de « débarquement », en pirogue artisanale.

La grande nouveauté dans l'obsession de réaliser un dessein migratoire qui a du mal à s'affirmer sur le continent est l'amplification des migrations transcontinentales. Ceux qui ne peuvent se procurer un visa auprès des services consulaires voire des réseaux mafieux de leurs pays d'origine choisissent alors d'emprunter les routes du

43 Hazard B., « Entre le pays et l'outre-pays », *Journal des africanistes*, 74 fasc. ½, 2004: 249-274.

44 Bava S., "Variations autour de trois sites mourides dans la migration", *Autrepart* 36, 2005:105-122 ; Schmidt di Friedberg O., "L'immigration africaine en Italie : le cas Sénégalais," *Études internationales*, XXIX (I), 1993 :125-140 ; Riccio B., 'From "ethnic group" to "transnational community"? Senegalese migrants' ambivalent experiences and multiple trajectories', *Journal of Ethnic and Migration Studies* 27(4), 2001: 583-599; Fall P. D., « Ethnic and Religious Ties in an African Emigration. Senegalese Immigrants in the United States », *Studia Africana* 13, 2002: 81-90.

45 Styan D., "La Nouvelle Vague? Francophone Africans in London", Paper presented to the Colloquium on New African Diasporas, London: SOAS, May 5th 2000

46 SOPEMI, *Tendances des migrations internationales*. Paris : OCDE, 2002.

47 Stoller P., *Money Has No Smell: The Africanization of New York City*. Chicago : University of Chicago Press, 2002.

Sahara⁴⁸. Ils sont toutefois conscients qu'atteindre la «Terre promise» par le détroit de Gibraltar⁴⁹ relève du miracle tout comme la régularisation ultérieure est plus qu'aléatoire. Eléments du décor des villes et villages du Maghreb, ceux qui arrivent par le désert sont accueillis par des compatriotes ayant intégré les réseaux de rabatteurs dont les têtes de pont se trouvent à des milliers de kilomètres notamment au Mali et au Niger⁵⁰.

L'expatriation vers les Iles Canaries⁵¹ à partir des côtes atlantiques (du Maroc à la Sierra Léone en passant par le Sénégal et les deux Guinées), constitue certes une pratique inédite mais elle s'inscrit dans une dynamique migratoire programmée parce que liée au renforcement des contrôles dans les enclaves espagnoles et dans les pays de transit.

48 Pliez O., *Villes du Sahara, urbanisation et urbanité dans le Fezzan libyen*. Paris: CNRS Éditions, 2003; Bredeloup S. & Pliez O. (coord.), *Migrations entre les deux rives du Sahara*, *Autrepart* 36, 2005; Escoffier C., *Communautés d'itinérance et savoir - circuler des transmigrant-e-s au Maghreb*. Université Toulouse II : Thèse de Sociologie et Sciences sociales, 2006 ; Brachet J., "Constructions of territoriality in the Sahara: the transformation of spaces of transit", in V. Bilger and A. Kraler (eds), *African Migrations. Historical Perspectives and Contemporary Dynamics*. Wien : Wiener Zeitschrift für kritische Afrikastudien, special issue, Nr. 8/2005 : 237-253.

49 MIGREUROP, *Guerre aux migrants. Le livre noir de Ceuta et Melilla*, juin 2006.

50 Brachet J., «Migrants, transporteurs et agents de l'Etat : rencontre sur l'axe Agadez-Sebha », *Autrepart* 36, 2005 : 43-62.

51 Fall P. D., « Ndaraw, Sekka, Sidi Bara, Yéri et les autres. Enquêtes sur le *mbëkk* dans la banlieue dakaraise », Communication au Séminaire de la Commission scientifique de l'IFAN Ch. A. Diop sur *Barça* ou *Barsaq*: quelles lectures des Sciences sociales sur l'actualité des migrations internationales ? Dakar, 22 mars 2007 ; Choplin A. et Ba C. O., « Tenter l'aventure par la Mauritanie », *Autrepart* 36, 2005.



Carte 2. Les nouvelles routes ouest africaines vers l'Europe

Des migrants plus éduqués et mieux formés

Alors que 60 % des premiers migrants internationaux maliens n'avaient pas achevé le cycle primaire⁵², les migrants ouest africains sont dans l'ensemble de plus en plus éduqués et mieux formés. Il en résulte que l'exode des élites africaines vers les pays développés constitue une profonde saignée qui touche le monde sportif⁵³ ainsi que les secteurs comme la santé (Ghana), l'enseignement du supérieur (Nigeria, Sénégal, Gambie, etc.).

La migration transcontinentale des intellectuels prolonge la circulation des cerveaux observée à l'échelle sous régionale - entre le Ghana, la Gambie et le Nigeria, entre le Burkina, le Sénégal et la Côte-d'Ivoire - voire continentale. Elle se double d'une intense mobilisation tournée vers la recherche de formation de haut niveau qui attire les étudiants gabonais, ivoiriens vers le Sénégal notamment depuis la dévaluation du franc CFA et/ou le protectionnisme migratoire européen.

52 Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration africaine : <http://www.maliensdelexterieur.gov.ml/cgi-bin/index.pl>

53 Poli R., « Réseaux transnationaux de footballeurs africains : quel nexus entre migration et développement ? » (: 265-280), in A. Mayor, C. Roth, Y. Droz, *Sécurité et développement*. Münster : LIT Verlag, 2005.

B- Un champ d'intérêt scientifique...des pans relativement bien documentés

Le regain d'intérêt pour de l'étude des migrations en général, des migrations africaines en particulier, a conduit à dresser un état des lieux des études menées dans ce domaine. Trois constats se dégagent de ce point de vue :

1. Une longue tradition de recherche

La somme de connaissances glanées sur la migration provient en grande partie d'approches propres à des disciplines comme la géographie, l'anthropologie et la sociologie. En Afrique de l'ouest, ces études ont, pour l'essentiel, été conduites dans le cadre de la recherche française menée à l'ORSTOM qui est devenu depuis peu IRD. Plus récemment, les démographes de l'École canadienne structurée autour de V. Piché, ont largement contribué à la compréhension du fait migratoire ouest africain.

Il importe de relever que dans le cadre d'un partenariat entre des institutions nationales et internationales de recherche, des programmes spécifiques ont été conduits au cours des vingt dernières années. Tel est le cas du programme migration ORSTOM-IFAN-CERPOD⁵⁴ qui s'est également employé à former de jeunes chercheurs.

Dans un tout autre registre, la curiosité suscitée par la présence ouest africaine dans les nouveaux pays d'émigration ouest africaine, l'Europe du sud en l'occurrence, a d'abord conduit à des recherches sommaires et isolées sur la culture d'origine des migrants extracommunautaires. Il a fallu attendre les années 90 pour que s'ébauche une analyse scientifique de la migration africaine⁵⁵. Ce n'est que récemment que des programmes mieux ficelés ont vu le jour entre des institutions universitaires ou de recherche italiennes ou espagnoles en l'occurrence et celles de pays comme le Sénégal ou le Burkina Faso. Si la recherche fondamentale n'est pas absente des programmes de recherche, ceux-ci s'inscrivent, en particulier lorsqu'ils sont initiés par des ONG, dans une optique dite de recherche -développement⁵⁶ dont l'objectif inavoué est de répondre à une question fondamentale : comment aider les Africains à retourner ou à rester chez eux ?

54 Voir les communications du colloque consacré aux *Systèmes et dynamiques des migrations internationales ouest africaines*. Dakar, 3- 6 décembre 1996.

55 Travaglini D. & Reyneri E., *Culture e progetti migratori dei lavoratori africani a Milano*. Milano: IRES/ Lombardia, 1991; Ambrosini M., « Les immigrés réguliers en Italie : liens ethniques et modes d'insertion dans le marché du travail », *Revue européenne des Migrations Internationales* 13 (1), 1997 : 95-124.

56 Ceschi S. & Stocchiero A. (a cura di), *Relazioni transnationali e co-sviluppo. Associazioni e imprenditori senegalesi tra Italia e luoghi d'origine*. Torino : L'Harmattan Italia, 2006.

Dans le cadre de la coopération interuniversitaire sénégallo-italienne, des recherches tournées vers la production de connaissances ont été réalisées en partenariat entre l'Université Gaston Berger de Saint Louis en collaboration avec des enseignants-chercheurs des universités de Turin et de Padoue⁵⁷, entre l'Université de Lecce et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar⁵⁸ qui sont liées par une Convention de coopération vieille de plus de dix ans.

2. Un bloc culturel analysé séparément du fait des préjugés linguistiques

La dichotomie observée dans la recherche ouest africaine entre l'espace francophone et les pays d'expression anglaise constitue à la fois une tare et l'illustration du peu d'échanges entre deux communautés scientifiques. En effet, le champ migratoire ouest africain a jusqu'alors été analysé en fonction de l'aire linguistique d'appartenance des chercheurs dont les plus illustres sont A. Adepoju du Nigéria et D. Ouédraogo du Burkina Faso.

3. Une des évolutions regrettable de l'intérêt accordé aux migrations internationales est la multiplication des intervenants et/ou la dispersion des forces. Ainsi, outre l'UNESCO et l'Organisation pour les Migrations internationales qui interviennent en Afrique de l'ouest à partir de leurs bureaux régionaux de Dakar, de nombreuses ONG prennent en charge des questions relatives à la migration⁵⁹.

L'absence de synergie entre les autorités gouvernementales, les partenaires au développement, les institutions universitaires et les acteurs de la migration a fini par installer une cacophonie à laquelle il convient de remédier.

Le projet de lancement d'un Master en migration commun aux deux universités sénégalaises (UCAD de Dakar et UGB de Saint-Louis) devrait contribuer, dès la rentrée 2007-2008, à la formation de spécialistes ouest africain susceptibles de prendre en charge les multiples questions inhérentes à la circulation migratoire. Si l'expérience s'avère concluante, d'autres structures sous régionales d'enseignement pourraient s'en inspirer.

4. Il ressort de l'abondante littérature consacrée à l'Afrique occidentale que quelques volets de l'analyse des migrations sont relativement bien renseignés. On peut mentionner parmi ces thèmes:

57 Castagnone E. & al., *Vai e vieni. Esperienze di migrazione e lavoro di senegalesi tra Louga e Torino*. Milano : Franco Angeli, 2005.

58 Perrone L. (a cura di), *Tra due mondi . Forme e grado di adattamento della comunità senegalese*. Milano: Franco Angeli [Sociologia urbana e rurale 64-65], 2001.

59 Blundo G., « Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais », *Cahiers d'Études africaines*, 35 (137), 1995 : 73-99.

- les fondements de l'exode sont inhérents à la dégradation des écosystèmes et au recul de l'Etat Providence qui ont un effet négatif sur les conditions de vie et les revenus des ménages. Les enquêtes menées par Eurostat/NIDI⁶⁰ fournissent certes de précieuses informations sur les déterminants de la migration mais celles-ci ne sont nullement figées ;

- La géographie de l'espace migratoire et sa reconfiguration induite par le protectionnisme migratoire tant africain que mondial est relativement bien connue: nouvelles routes migratoires, réseaux, etc. Dès lors que les mutations s'inscrivent dans une dynamique qui est loin de s'estomper, une surveillance continue des évolutions s'impose. En effet, les résultats ou enseignements d'une recherche sur les itinéraires de migrants peuvent changer du tout au tout en un court laps de temps;

- Les transferts financiers ou « remittances » vers les pays comme le Ghana, Mali, le Burkina Faso et leur impact sur la réduction de la pauvreté ont fait l'objet de nombreuses monographies. Si, dans certains cas, les flux financiers couvrent 70 à 80% des budgets familiaux, la contribution des migrants au développement des localités d'origine reste un sujet d'une brûlante actualité.

C- Des zones d'ombre ...quelques axes prioritaires de recherche

1. Trois dispositions incontournables s'imposent dans l'optique d'une connaissance plus fondée du fait migratoire ouest africain :

- l'approche pluridisciplinaire à encourager ;
- la mise sur pied d'équipes de recherche transnationales ;
- Trouver les ressources permettant de palier à l'absence de mesure correcte de la migration et la confusion entre les flux et les stocks. Dès lors que les recensements nationaux ne fournissent que des données parcellaires et décalées dans le temps⁶¹, l'enquête REMUAO conduite simultanément et à partir de la même méthodologie par le CERPOD dans huit pays (Burkina, Côte-d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria et Sénégal), entre 1988- et 1992, constitue une référence fort intéressante ;

60 Robin N., Lalou R. et Ndiaye M., Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux. Rapport national du Sénégal. EUROSTAT/NIDI/IRD, 1999.

61 Ba H., Les statistiques des travailleurs migrants en Afrique de l'ouest. Synthèse régionale. Dakar, 2005.

2. La nécessaire remise en cause des certitudes

Du seul fait que les résultats de recherche évoluent dans le temps et dans l'espace, il importe de revisiter les certitudes concernant des thèmes majeurs qui ont jusqu'ici été abordés : les déterminants de l'exode, la sociologie des migrants qui doit être mise en perspective avec les stratégies ethniques, confrériques et transnationales, la participation de la diaspora au développement national, etc. ;

3. Les thèmes prioritaires de recherche qui s'imposent dans l'analyse du fait migratoire ouest africain sont :

- Réfléchir à une gestion politique optimale des migrants internationaux par les pays d'origine. Ce choix implique l'évaluation des structures étatiques d'encadrement mis en place par les pays de départ et d'accueil, etc. ;
- Analyse fine des relations entre les migrants et les pays d'origine sur la base d'un recensement exhaustif de leurs associations, de leurs aspirations et de leurs réalisations ;
- Relever les articulations entre la mobilité et la construction d'un espace de libre circulation. On évoque souvent l'*intégration par le bas* qui serait en avance sur le projet politique porté par la CEDEAO mais, la réalité des frontières reste implacable en raison de l'attachement à l'État nation qui, dans bien des cas, reste à légitimer ou à construire. Les réponses attendues ont trait à la restructuration du modèle de participation à la citoyenneté et à la modification de la conception de l'État ou de la Nation ;
- Un axe important de recherche porte sur les problèmes de regroupement familial ainsi que l'insertion dans les pays d'accueil à la fois sur le continent et en dehors de celui-ci. Un des fils conducteurs d'une telle recherche réside dans la nécessité de se conformer à la législation des pays hôtes : divorces, désobéissance des enfants, etc. ;
- Un des défis majeurs de la recherche sur les migrations ouest africaine consiste à poser les conditions de son articulation avec le développement par l'orientation des flux financiers vers le secteur productif. Les migrants contribuent certes à l'amélioration des conditions de vie familiales et communautaires mais, le constat qui se dégage des études menées dans différents pays est que l'impact de l'argent de la migration sur le développement des pays d'origine est encore insuffisant.

En guise de conclusion

En consacrant une session spéciale à la question migratoire⁶², l'Assemblée générale des Nations unies accédait à une vieille revendication en même temps qu'elle consacrait le caractère désormais incontournable du fait migratoire dans l'élaboration des stratégies de développement. En effet, si la migration ne saurait être érigée en

62 Il s'agit du « Dialogue de haut niveau » qui s'est tenu à New York, les 14 et 15 septembre 2006 sur le sujet conformément à la résolution A/Res/60/227 de l'Assemblée générale des Nations Unies en date du 23 décembre 2005.

stratégie de développement, aucune politique de développement digne de ce nom ne peut désormais faire fi de la nouvelle donne qu'elle constitue.

Vieille terre de migrations dont certaines remontent très loin dans l'histoire et la complémentarité des entités politiques et culturelles régionales qui se sont succédées, l'Afrique de l'ouest ne saurait faire l'économie d'une maîtrise plus fondée de la mobilité des hommes qui l'irrigue et la traverse de part en part.